

## Situation économique d'Israël

### Synthèse du rapport de l'OCDE : *ECONOMIC SURVEY OF ISRAEL*

Publié le 5 octobre 2020

Rédigée par : Pauline Quinebeche

L'OCDE a publié le 23 septembre son « *Economic Survey of Israel* » qui fait un point sur la situation économique d'Israël et insiste, plus particulièrement et sans surprise, sur les déficits structurels auxquels le pays doit faire face<sup>1</sup>. Le dynamisme de l'écosystème de l'innovation contraste avec le déficit de performance du système éducatif, de l'administration et de l'industrie traditionnelle. Une réforme du système fiscal, la modernisation des infrastructures et la réduction des inégalités sociales sont autant de défis à relever pour une « reprise inclusive » dans un contexte sanitaire-économique peu favorable.

#### 1. La crise sanitaire a sévèrement impacté l'économie réelle du pays et a exacerbé les contraintes structurelles auxquelles le pays est confronté

**L'économie israélienne doit faire face à un choc d'une vive intensité** qui résulte des restrictions imposées par les autorités (*lockdown* de la mi-mars à la mi-avril suivi d'un second de quatre semaines minimum à compter du 18 septembre en raison de la hausse incontrôlée du nombre de contaminés<sup>2</sup>) ainsi que de la chute de la consommation et des investissements qui se traduisent par une croissance négative du PIB<sup>3</sup>. Le marché du travail souffre : le taux de chômage est désormais à deux chiffres<sup>4</sup> quand il était de 3,2% en février.

**Des plans de soutien ont été mis en place pour minimiser l'impact de la crise sur l'économie réelle.** La Banque centrale mène une politique monétaire accommodante : baisse du taux directeur en avril de 0,25% à 0,1%, injections de liquidités, facilité de crédits pour les PME. Forte de réserves de change estimées à environ 40% du PIB, elle bénéficie d'une marge de manœuvre significative. L'inflation, en territoire négatif depuis mai dernier, devrait par ailleurs rester sous le seuil de 1% fixé par la Banque centrale à moyen-terme. Sur le plan budgétaire, le niveau jusqu'ici contenu de la dette publique a permis la mise en place d'un plan de soutien de 25 Mds EUR<sup>5</sup> articulé autour de quatre objectifs : la consolidation du système de santé, la prise en charge des personnes sans emplois, la trésorerie des entreprises et la sauvegarde des principaux moteurs de la croissance.

**Si ce choc est intervenu à un moment où l'économie israélienne constituait une référence mondiale, il en a exacerbé les problèmes structurels** : taux de pauvreté élevé et augmentation de la précarité<sup>6</sup>, inégalités sociales et régionales, disparités importantes en termes de productivité (high tech / secteurs traditionnels).

**Dans un tel contexte, la reprise devrait être lente.** L'OCDE prévoit une contraction du PIB de 6% en 2020 et un rebond de 2,9% en 2021. Le taux de chômage<sup>7</sup> devrait être de 6,1% en 2020 et de 6,5% en 2021. L'Organisation table respectivement sur un déficit budgétaire de 13,8% et 10,3% du PIB en 2020 et 2021

<sup>1</sup> Ce document devait être initialement publié au mois de mars suite à l'examen de la politique économique d'Israël par l'OCDE en janvier dernier.

<sup>2</sup> 7 000 à 8 000 nouveaux cas quotidiens depuis la mi-septembre soit un taux de positivité des tests qui oscille entre 12 et 15%.

<sup>3</sup> S'il n'est pas mentionné dans le rapport, notons que d'après la 2ème estimation du Bureau central des statistiques, le PIB israélien s'est contracté de 29% au T2 2020 par rapport au trimestre précédent, après -6,8% au T1 2020 (+4,6% au T4 2019), soit la chute la plus importante jamais constatée depuis la création d'Israël. Par rapport au T2 2019, le PIB s'est contracté de 7,9% au T2 2020.

<sup>4</sup> Selon le Bureau Central des Statistiques (Workforce surveys), le taux de chômage (recherche d'emploi, congé sans solde ou toute autre raison liée à la propagation de la Covid-19) s'est élevé à 11,2% en août.

<sup>5</sup> Un premier plan de soutien de 80 Mds NIS a été approuvé le 8 avril puis une extension de ce plan à 100 Mds NIS a été approuvée le 2 juin.

<sup>6</sup> La part des travailleurs pauvres est d'environ 13% plaçant Israël à la 5ème place des pays de l'OCDE sur cet indicateur.

<sup>7</sup> Définition étroite du Labour Force Survey ne prenant pas en compte les personnes en congé sans solde.

quand la dette publique devrait passer de 77% du PIB en 2020 à 84,7% du PIB en 2021. Ces prévisions sont soumises à de fortes incertitudes.

## 2. Des recommandations pour une reprise soutenable, inclusive et environnementale tout en améliorant la productivité

**L'OCDE recommande d'ajuster les politiques conjoncturelles (budgétaire et monétaire) afin de promouvoir une reprise stable et inclusive.** Sur le plan monétaire, l'OCDE préconise de maintenir la politique accommodante de la Banque centrale et d'étendre certains programmes (achats d'actifs) si les conditions financières venaient à se durcir. Confortées par un solide encadrement<sup>8</sup> et par l'impact limité de la crise sur l'offre de crédit, la défaillance des banques n'est pas d'actualité. Leur exposition au secteur immobilier constitue cependant un risque. La part des crédits consacrés à l'immobilier s'est en effet accrue très significativement, de 33% en 2008 à 50% en 2019 en raison de la priorité qu'à donner le gouvernement à l'accès à la propriété<sup>9</sup>. Sur le plan budgétaire, au-delà de la poursuite des plans de soutien (aux entreprises, accompagnement des chômeurs dans la recherche d'un emploi), l'OCDE suggère de simplifier et de moderniser le système fiscal qu'elle considère comme étant peu efficient<sup>10</sup> via notamment la mise en place d'une stratégie budgétaire à moyen-terme<sup>11</sup>. Parallèlement, l'introduction d'une fiscalité « verte » (taxe carbone), la révision de la taxe foncière ou encore la suppression de certaines exemptions (incitations fiscales très favorables aux multinationales de la tech) et la révision de la TVA sont préconisées.

**L'OCDE s'intéresse aux moyens de réduire les inégalités sociales et géographiques<sup>12</sup> ainsi qu'à ceux permettant de renforcer la cohésion sociale.** Ces mesures visent principalement à (1) accroître l'accès à l'éducation (dès le plus jeune âge), les compétences (formations scolaires et extra-scolaires liées au numérique) et l'accès à l'emploi, notamment des communautés juives orthodoxes et arabes qui représentent la majorité des travailleurs les plus défavorisés dont le nombre augmente par ailleurs<sup>13</sup> ; (2) améliorer la qualité des infrastructures et notamment les transports publics via la promotion d'un réseau intégré et efficace à l'échelle du pays<sup>14</sup>, ce qui permettra de contribuer à la réduction du trafic routier qui est bien supérieur à celui des pays de l'OCDE ; (3) œuvrer à l'harmonisation du système fiscal entre les municipalités qui s'engageraient à mettre à la disposition du public des services améliorés.

**Enfin, l'OCDE suggère aux autorités de poursuivre leurs efforts en faveur de l'amélioration de l'environnement des affaires et de la promotion des énergies renouvelables pour soutenir une croissance verte.** Dans la mesure où certains marchés ne sont pas efficaces et concurrentiels, l'OCDE propose de réduire les barrières tarifaires ainsi que d'alléger les réglementations dans un certain nombre de secteurs (agriculture, transports, électricité<sup>15</sup>). Si le potentiel d'Israël en termes de production d'énergies renouvelables<sup>16</sup> est considérable, l'OCDE recommande de le développer en y favorisant la concurrence (croissance des terrains dédiés à la construction d'installations solaires et des projets à plus grande échelle en s'appuyant sur les Partenariats Public-Privé à conditions que ceux-ci se fassent dans le respect des « bonnes » pratiques). L'OCDE estime que le développement du secteur gazier - le champ Léviathan étant entré en production début janvier 2020 - est de nature à réduire les émissions de CO<sub>2</sub><sup>17</sup> alors que celles-ci ont augmenté de 10% depuis 2000.

François PETIT

<sup>8</sup> Le taux des prêts non performants était légèrement supérieur à 1% au T1 2020.

<sup>9</sup> La part des logements sociaux est, à ce stade, plus faible en Israël que dans les pays de l'OCDE, <5%.

<sup>10</sup> Le système fiscal israélien est analysé de manière très approfondie dans un chapitre dédié.

<sup>11</sup> Afin de ramener le ratio dette / PIB sur une trajectoire baissière, ce qui amène notre interlocuteur du ministère des Finances à douter sur la pertinence de ce propos dans un environnement dans lequel les taux d'intérêts sont historiquement bas.

<sup>12</sup> Le taux de pauvreté est de 12% à Tel Aviv quand il serait de près de 40% à Jérusalem. Le coefficient de Gini, bien qu'il ait été réduit sur longue période, demeure le plus élevé des pays de l'OCDE.

<sup>13</sup> La part des travailleurs pauvres est d'environ 13% plaçant Israël à la 5ème place des pays de l'OCDE sur cet indicateur.

<sup>14</sup> Tel Aviv est la 4ème ville la plus « encombrée » de l'OCDE.

<sup>15</sup> Des efforts ont déjà été entrepris par les Autorités israéliennes sur ce dernier secteur mais sont à poursuivre.

<sup>16</sup> Israël ambitionne de porter la part de la consommation d'électricité provenant de sources d'énergies renouvelables à 30% en 2030, contre 5% en 2019.

<sup>17</sup> La part du charbon dans la production d'énergie est passée de 59% en 2010 à 30% en 2018. Le gouvernement souhaite éliminer le charbon d'ici 2026.